

Décision

Générale

colonial

Décision n° 169 Personnel indigène

n° 169

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

23 février 1943

Numéro JO

n° 5 du 30/03/1943

Date du numéro

30 mars 1943

TEXTE INTÉGRAL

Le planton de 4me classe OMAR AHMED en congé sans solde est réintégré dans son emploi pour compter du 22 Février 1943 et affecté au Gouvernement. Le platon auxiliaire MOHAMED DJAMA, en service au Gouvernement est mis à la disposition du Commandant de Cercle de Djibouti.